

RPI des écoles de Bussac sur Charente et de Saint-Vaize
Conseil d'école du 1er trimestre - Mardi 18 octobre 2016

Composition du conseil

Enseignants : Jean-Michel CHARRIER (Directeur Bussac + CM2) – Virginie GENEAU (CM1) – Sandrine NOSENZO (CE2) – Julie REIGNÉ-SOUESNE (PS) – Dominique LE MOULLEC (MS/GS) – Blandine MOUNIER (Directrice Saint Vaize + GS/CP) – Nathalie BOUYER, remplaçante de Madame FERRER (CP/CE1)

Représentants des parents d'élèves Saint Vaize : Marina ROUSSEAU – Thiphaine EMERIT – Sabrina BARILLOU

Représentants des parents d'élèves Bussac : GAY Cécile - LE MAO Julien - RENIER Déborah - POMME-CASSIEROU Gaëlle - MANUS Chrystelle - GRENTZINGER Laurence – TOMASI Sandrine - DOUHAUD Emmanuelle

Périscolaire : Bleuette ROBIN (Saint Vaize) – Angélique EMMENECKER (Bussac)

Délégués départementaux de l'Education Nationale : Monique BREGOWY (Saint Vaize)

Mairies : Christophe DOURTHE (Maire Bussac) – Josiane BRIAND (adjointe Bussac) – Michel ROUX (Maire Saint Vaize) – Annie COURAUD (adjointe Saint Vaize)

CDA : Sophie GODET

Excusés : Madame CHARPENTIER Sylvie (Inspectrice de l'Education Nationale) - Henri GAUCHER (DDEN Bussac) – Fanny LAYFESSE (décharge de direction de Monsieur CHARRIER)

En préambule, un rappel est fait sur le rôle des représentants de parents d'élèves et sur la composition, les modalités de fonctionnement et les missions du conseil d'école qui sont définies réglementairement de manière très précise.

Présentation de l'équipe enseignante et du périscolaire

St Vaize

- Enseignants : Blandine MOUNIER (GS/CP + direction) – Christelle CORBRAS (atsem GS) – Nathalie BOUYER (CP/CE1)

- Accueil périscolaire : Bleuette ROBIN (directrice) – Aurélie PORTES (animatrice) – Christelle CORBRAS (animatrice)

Bussac

- Enseignants : Jean-Michel CHARRIER (Direction /CM2) – Virginie GENEAU (CM1) – Sandrine NOSENZO (CE2) – Julie REIGNÉ (PS/MS) – Dominique LE MOULLEC (MS/GS) - Mme LAYFESSE (enseignante décharge de direction)

- Accueil périscolaire : Angélique EMMENECKER – Cécilia VADIER (animatrice)

Rased : Sylvie HAMON (Psychologue scolaire) – Isabelle AVRIL (maître E spécialisé dans les difficultés d'apprentissage) – Mélanie LARDY (maître G spécialisé dans les difficultés de comportement)

35

Effectifs et organisation de l'école : 172 élèves au total sur le RPI

! St Vaize : 48 élèves ; Prévision pour 2017 : 26 CP / 18 CE1

- classe de GS/CP : 15 GS – 9 CP = 24 élèves

- classe de CP/CE1 : 9 CP – 15 CE1 = 24 élèves
- ! Horaires : lundi – mardi – jeudi – vendredi : 9h00 – 12h00 (accueil de 8h50 à 9h00) et 13h30 – 15h45 (accueil de 13h20 à 13h30). Mercredi : 8h50 – 11h50 (accueil de 8h40 à 8h50)

Bussac : 124 élèves ; Prévision pour 2017 : + 14 PS à l'école de Bussac / 23 CM2 quitteront l'école

PS	MS/GS	CE2	CM1	CM2
25 élèves	27 élèves	28 élèves	21 élèves	23 Elèves

! Horaires :

- Maternelle : lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h55 – 11h45 (accueil de 8h45 à 8h55) et 13h15 – 15h45 (accueil de 13h05 à 13h15). Mercredi : 8h55 – 11h35
- Elémentaire : lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h55 – 12h15 (accueil de 8h45 à 8h55) et 13h45 – 15h45 (accueil de 13h35 à 13h45). Mercredi : 8h55 – 11h35

Accueil périscolaire / APE :

- APE avec intervenant extérieur : lundi – mardi – jeudi – vendredi de 15h45 à 16h30
- APE avec le personnel de l'accueil périscolaire : lundi – mardi – jeudi – vendredi de 15h45 à 16h30
- APC (activités pédagogiques complémentaires) : mardi et jeudi de 15h45 à 16h30 avec l'enseignant (les activités proposées : aide aux apprentissages, projet particulier en petit groupe)

2. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre. Chaque école avait son propre bureau de vote et ses listes.

Les votes ont tous été faits par correspondance à St Vaize et principalement par correspondance aussi à Bussac

	Inscrits	Votants	Nuls-Blancs	Exprimés	Sièges à pourvoir	Sièges pourvus	Taux de participation
St Vaize	88	56	8	48	2	2	63.64%
Bussac	210	108	13	95	5	5	51.43%

4. Règlement du RPI

Le règlement intérieur du RPI reste inchangé. Des interrogations sur les objets que les enfants apportent à l'école (jeux, cartes...). Pour l'école de Bussac, une collation est possible pour les enfants qui ne mangent qu'à 12h45. Pour éviter qu'il y ait des abus, ce point apparaîtra peut-être dans le règlement intérieur.

5. Projets pédagogiques

St Vaize :

- Petit déjeuner à l'école animé par la CDA (dans le cadre du « parcours santé de l'élève ») : importance de l'équilibre alimentaire et du premier repas de la journée.

- Projet de circonscription « autour des jeux collectifs : handball, premiers pas » : amener nos élèves à développer leur aisance corporelle, à se repérer dans l'espace, à se familiariser au changement de rôle au sein d'un jeu, à repérer une cible à atteindre (dix séances) / possibilité de faire des rencontres avec d'autres classes.

- Projet scientifique de circonscription « la petite fabrique de village » : fabriquer un village à partir de matériaux facilement manipulables comme le carton et le papier (passer du plan au volume, pliage, collage, report de mesures, assemblages, gabarit). Pour la classe de CP/CE1 les défis seront

centrés autour de notions “technologiques” liées aux mouvements. Ce projet sera mené en partie avec les intervenants extérieurs « les pt’tits débrouillards »

- Projet pluridisciplinaire de circonscription « se déplacer en sécurité dans son environnement proche : privilégier l’orientation dans l’espace, le repérage de particularités locales, de dangers potentiels afin que progressivement les enfants s’y déplacent avec des habiletés et des réflexes d’usager (en tant que piéton, en tant que cycliste). L’équipe périscolaire sera associée à ce projet Réussir à se déplacer en sécurité c’est aborder conjointement quatre grands axes en lien avec nos programmes : Développer ses habiletés motrices en vélo, s’orienter dans son environnement et y repérer des spécificités, acquérir les règles qui régissent la circulation en connaissant les premiers éléments du code de la route, prendre des informations pertinentes au cours de déplacements afin d’effectuer des choix d’itinéraire, de trajectoire.

- Projet classe découverte : du 29 au 31 mai. Ce projet est en lien avec les projets que nous aurons mené sur l’année sur l’environnement et le développement durable. Les activités proposées auront pour thématique l’eau, l’orientation et la démarche éco responsable. Au niveau du budget le coût serait de 5760 € hors transport (devis en cours)

- Marché de Noël

- Projet jardin : embellissement de l’école

- Cycle natation : de avril à juin 2017

- Blog de l’école

- Bibliothèque de Saint Vaize un mercredi sur 2

Bussac :

! PS/MS/GS

- projet jardin dans la cour de l’école (à partir des vacances de la Toussaint)

- Ludothèque : 21 mars (PS) - 30 mai (MS/GS)

- Demande de spectacle au Gallia : la petite casserole d’Anatole (janvier)

- Inscription au projet des Incorruptibles (étude d’albums)

! CE2

- Demande de spectacle au Gallia « mon prof est un troll » (décembre)

- Projet de circonscription : danse avec représentation au Gallia

- Projet développement durable Pêche à l’étang de Bussac

- Projet départemental en anglais Tom et Lili : les classes de cycle 2 ont accès à un site qui comprend des séquences sur différents thèmes (vidéo + échange + tâche à accomplir sur le site) : possibilité d’échange avec d’autres écoles

- Atelier du patrimoine sur l’environnement Bussacais (intervention sous la forme d’une enquête policière)

- Cycle natation : de janvier à avril 2017

! CM1

- Cycle natation

- Projet de circonscription « cont’art » : écrire un conte ou détourner un conte/ projet avec intervenants (mise en scène / décors) / représentation avec les parents / exposition avec les autres écoles participantes

- Spectacle au Gallia

! CM2

- Spectacle au Gallia « mon prof est un troll »

- Projet de circonscription handball (avec intervenants)

- Projet théâtre avec représentation devant les parents (début juillet)

- ! Périscolaire : projet sécurité + séances avec un intervenant sur apprendre à porter secours
- ! Bibliothèque de Bussac une fois par semaine

6. Budget – coopérative scolaire et crédit CDA

St Vaize : Montant de la coopérative : 1371 € après réception des règlements des familles (408 €)

Bussac : montant de la coopérative : 2811 € après réception des règlements des familles (1082 €)

Crédit CDA :

Fournitures scolaires : 41 € par élève et par an + 80 € par classe

Sorties pédagogiques + transport : 9,09 €/ élève et par an + 1 transport gratuit/classe dans la CDA

Budget abonnement : 150 €

Le maire de Bussac demande s'il pourrait être au courant des commandes de mobilier qui sont réalisées par les écoles (échange d'informations entre la CDA et la mairie)

7. Sécurité et hygiène

St Vaize : exercice réalisé le 4 octobre à 10h30.

Bilan : toute l'école est sortie après 1min30. La mise en sécurité a été faite près du portail. L'appel a été effectué par les enseignants. La cantinière est sortie également.

L'alarme a été donnée à l'aide du système d'alarme installé pour la garderie et l'école.

Un nouvel exercice sera réalisé dans le courant de l'année (personne ne sera prévenu)

Bussac : exercice réalisé le 23 septembre en moins de 2 minutes

Un nouvel exercice sera peut-être réalisé durant la sieste des PS et un autre ou seuls les adultes seront prévenus.

PPMS (plan particulier de mise en sécurité) : cette année nous devons réaliser 3 exercices dont un exercice « alerte – intrusion » pour le plan Vigipirate renforcé.

Saint Vaize

Cet exercice a été réalisé le 17 octobre à 14h en présence de 2 gendarmes et de Monsieur Roux et Madame Couraud. Un scénario avait été élaboré et expliqué en amont aux élèves : au signal, il fallait se cacher et ne pas parler. Cet exercice a été réalisé avec tous les personnels de l'école (périscolaire + cantine). Les enfants ont bien réagi et sont restés cachés et silencieux durant 10 minutes. Pour la mise en sécurité, des aménagements devraient être faits au niveau du centre d'accueil périscolaire (stores électriques) afin de sécuriser les lieux plus rapidement. Pour les fenêtres des classes et du couloir, des films occultants permettraient que les enfants ne soient pas visibles de l'extérieur.

Deux autres exercices seront réalisés au cours de l'année : Un exercice durant lequel les élèves s'échapperont et un autre durant lequel, seules les enseignantes seront présentes dans l'école.

Bussac

Cet exercice a été réalisé le 18 octobre à 10h30. Le scénario élaboré pour les élèves de la maternelle était de se cacher pour que Monsieur Charrier ne les trouve pas. Pour les élèves de l'élémentaire, il fallait se cacher et rester silencieux face à un danger éventuel. Il y a eu transfert du signal d'alerte classe par classe car un signal unique n'était pas possible. Pour la mise en sécurité, des aménagements devraient être faits au niveau des fenêtres (élèves visibles)